BUREAUX ET REDACTION
34 Avenue Jasper Est,
EDMONTON.
Le journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."
Abonnement annuel:
CANADA $1.00
ETATS-UNIS 1.50
EUROPE. . . . . .10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

NUMERO 36. EDMONTON, JEUDI, 2 JUILLET 1914 FONDE EN 1905.

LA MAJORITE CONSERVATRICE D'ONTARIO EST DIMINUEE

Les élections provinciales d'Ontario ont été l'occasion d'une rude bataille entre conservateurs et libéraux. — Le principal article du programme libéral était l'abolition des bars.

LES LIBERAUX GAGNENT DIX SIEGES

Toronto, 29 — Les élections provinciales d'Ontario, qui ont eu lieu hier, ont mis fin à l'une des batailles électorales les plus ardentes dont la province d'Ontario ait jamais été témoin. Bien que le gouvernement Whitney ait été renvoyé au pouvoir avec une majorité substantielle, les libéraux n'en ont pas moins fait un gain notable de dix sièges.

La nouvelle chambre sera ainsi composée:

Conservateurs 83
Libéraux 26
Indépendants 2

Dans sa propre circonscription le premier-ministre Whitney a vu sa majorité réduite de 500 voix sur les élections dernières.

L'hon. Dr Rhéaume est battu

L'hon. Dr Rhéaume, ancien ministre des Travaux Publics, a été battu; c'est le seul membre du cabinet Whitney qui n'ait pas été réélu.

Le chef de l'Opposition, M. N. U. Rowell, n'a été élu que par 98 voix de majorité.

M. G. Evanturel est réélu

M. G. Evanturel qui,après avoir donné sa démission à la suite d'incidents sensationnels, se représentait comme libéral-indépendant, a été réélu avec une majorité de 250 voix, dans le comté de Prescott.

LES ECARTS DE LANGAGE D'UN PROFESSEUR DE L'UNIVERSITE

Le professeur Alexander, de l'Université d'Alberta, se déclare l'adversaire acharné de l'enseignement religieux à l'école.

Dimanche soir, le prof. W. H. Alexander, de l'Université d'Alberta, faisait une conférence au "People's Forum" sur l' "Enseignement Religieux dans les Ecoles Publiques," la chose est assez banale en soi et l'on n'y attacherait que la valeur d'un banal fait divers si ledit professeur ne s'était livré à de grossières attaques contre la religion catholique et l'institution des écoles séparées dans l'Ouest.

Nous n'avons nullement l'intention de relever les inepties que crut devoir rééditer M. W. H. Alexander pour protester contre l'introduction de l'enseignement religieux dans le programme des écoles; nous savons, hélas qu'il existe des sectaires dans tous les milieux, et nous croyons que l'on ne doit pas accorder une importance exagérée aux paroles d'un individu lorsque celles-ci ne sont que l'expression de ses idées personnelles. Nous nous bornerons à remarquer que l'intempérance de langage de M. W. H Alexander cadre bien mal avec la dignité et la largeur de vue que l'on est en droit d'attendre d'un professeur d'Université.

—o—

ASSOCIATION C. F.-C. DE LA SASKATCHEWAN

Nouveau bureau de direction pour 1914-15.

A l'issue de la récente Convention de Prince-Albert, ont eu lieu les élections pour le renouvellement du bureau de direction de l'Association Catholique Franco-Canadienne," de la Saskatchewan.

Voici quelle est la composition nouvelle de ce bureau:

Président, J. E. Morrier, Prince-Albert;

Vice-président, M. l'abbé H. Kugener, Dollard;

Comité exécutif — Directeur général, R. P. A. F. Auclair, O.M.I,

Secrétaire général, J. A. Potvin.

Assistant secrétaire général, Chs. E. Parrot.

Trésorier général, L. P. Cloutier.

Assistant trésorier général, J. P. Daoust.

Tous résidant à Prince-Albert.

Membres élus du comité central, R. P. H. L. Vachon, O.M.I, Battleford Nord.

J. E. Morrier, Prince-Albert.

R. P. J. Libert, F.M.I., Whitewood.

Ludger Roy, Régina.

Comité de législation — M. l'abbé A. Benoit, M. W. Amyot, M. J. E. Fortin.

Aviseur légal de l'Association, M. W. Amyot.

Tous de Régina.

Comité d'organisation — Organisateur pour le Sud: R. P. Libert.

Organisateur pour le Nord, R. P. Vachon.

—o—

LA SASKATCHEWAN EXPEDIE 50,000 LIVRES DE LAINE

En dix jours la Société Coopérative du Département de l'Agriculture de Saskatchewan a expédié à Boston environ 50,000 livres de laine, provenant de moutons élevés dans la région de Maple Creek.

—o—

LA CONFIANCE RENAIT

New-York, 29 — Des rapports provenant des divers bureaux canadiens de R. B. Dun & Co indiquent que les conditions financières s'améliorent au Canada. Le commerce a été particulièrement actif le mois dernier à Winnipeg, Calgary et Saskatoon.

—o—

LA CONSTRUCTION A EDMONTON

Durant la semaine les permis de constructions délivrés à Edmonton se montent au total de $227,100 contre $96,100 pour la semaine correspondante de 1913.

Depuis le début de l'année il a été accordé des permis de construction pour 1155 bâtisses de tous genres; le coût total estimé de ces bâtisses est de $3,527,947.

LE PETROLE JAILLIT A UNE HAUTEUR DE 84 PIEDS

On croit que le puits Dingman se transforme peu à peu en puits jaillissant.

Calgary, 29, — Samedi dernier le puits Dingman a été ouvert en présence du gérant général de la compagnie, A. W. Dingman, de journalistes des Etats-Unis et du Canada, et de citoyens en vue de Calgary. La pression était énorme et un jet de gazoline de quatre pouces de diamètre jaillit avec force. Le jet ne faiblit pas pendant tout le temps que le puits demeura ouvert. La gazoline recouvrit entièrement le sommet du derrick situé à 84 pieds au-dessus du sol.

L'opinion des experts est que le puits Dingman devient graduellement un puits jaillissant par suite de l'ébranlement des couches souterraines sous la pression formidable du gaz et du pétrole.

Un condensateur Bessemer a permis de calculer que le gaz humide du puits Dingman contient cinq gallons de gazoline au millier de pieds cubes. Le débit gazeux du puits étant de 2,000,000 de pieds par jour, ce seul puits fournira de 10,000 gallons par 24 heures.

Cette gazoline analysée a accusé une pureté de 90 pour cent. Ces excellentes nouvelles ont provoqué un intense intérêt à Calgary.

—o—

LES ELECTIONS AU MANITOBA

Winnipeg, 29 — Les élections provinciales qui doivent avoir lieu le 10 juillet provoquent une campagne acharnée entre libéraux et conservateurs: la future chambre comprendra 52 députés soit onze de plus que l'ancienne. Voici quels sont les candidats de langue française:

Carillon, Albert Préfontaine, conservateur.

Iberville, L. Picard, libéral, et A. Bénard, conservateur.

Lavérendrye, P. Talbot, libéral, et J. B. Lauzon, conservateur.

LePas, W. Carrière, libéral.

Morris, Jacques Parent, conservateur

St-Boniface, T. A. Delorme, libéral, et Hon. Jos. Bernier, conservateur.

Ste-Rose, Jos. Hamelin, conservateur.

—o—

ENCORE UN CRIME EN ALBERTA

Wainwright, 29 — On vient de retrouver dans un puits le cadavre de W. B. Crawford, de cette ville, disparu depuis le 14 mai. Le corps de l'infortuné portait la trace de plusieurs coups de couteau. La police a ouvert une enquête, mais l'on craint de ne pouvoir découvrir l'assassin.

UN RECORD AERONAUTIQUE

Paris, 30 — Le dirigeable militaire français "Adjudant Vincenot" vient d'établir un record mondial en tenant l'air pendant 35 heures et 20 minutes sans atterrir. Cet exploi distance de loin les records des ballons militaires allemands.

—o—

LE MINISTERE VIVIANI A LA CONFIANCE DE LA FRANCE

L'emprunt de $160,000,000 est souscrit 15 fois par le public français.

Paris, 29 — Le ministère Viviani vient de recevoir un éclatant témoignage de confiance de la part du public français, après le vote favorable de la Chambre.

Le nouvel emprunt national de 800,000,000 de francs nécessaire à la République pour poursuivre son programme a été souscrit plus de quinze fois en moins de 48 heures, et les souscriptions ne cessent d'affluer.

Ce témoignage public de confiance a raffermi le ministère Viviani et fait disparaître toutes les inquiéudes que l'on pouvait entretènir au sujet de son existence.

Jamais encore un emprunt aussi considérable n'avait été accueilli avec cet empressement par le peuple.

—o—

M. POINCARE ET LES RELATIONS FRANCO-CANADIENNES

Une délégation de la société "La Canadienne" soumet différents projets à l'approbation du Président de la République.

Paris, 30 — Une délégation de "La Canadienne," composée du président de cette société, M. Jacques Barthou, et de plusieurs membres du Conseil d'Administration, a obtenu aujourd'hui une audience du Président de la République, et lui a soumis plusieurs projets tendant à l'amélioration des relations franco-canadiennes.

La délégation a suggéré l'établissement à Paris d'un collège canadien et certaines modifications du tarif douanier; elle a demandé également que la répartition des décorations décernées aux Canadiens par le gouvernement de la République soit empreinte d'une plus grande impartialité. M. Poincaré a promis son concours à la délégation.

—o—

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Mercredi avait lieu l'initiation des Chevaliers de Colomb à Edmonton;à cette occasion un grand nombre de Chevaliers étaient venus du dehors et la cérémonie fut particulièrement brillante.

CAUSERIE LITTERAIRE

Le roman de moeurs canadien se prête mieux, semble-t-il, que tout autre ouvrage à l'étude historique de notre langue. Il peint la vie réelle de "nos gens," crée des "voyageurs" et des "forestiers," comme le Père Michel, des "défricheurs" comme Jean Rivard et Pierre Gagnon; il ressuscite le verbe savoureux des "habitants" et des navigateurs ainsi que les complaintes dolentes de nos grand'mères, fait "courir les cassots" au lecteur, à la raquette derrière les "sucriers," ou lui fait chanter sur la "cage": "Youp, youp, sur la rivière"..., comme il y a cent ans.

Des oeuvres de ce genre, qui nous racontent ainsi la vie et la parole de nos pères, le roman "les Anciens Canadiens," de Philippe Aubert de Gaspé, est incontestablement la plus précieuse. Plus universel que nos autres romans de moeurs, ce livre ne décrit pas seulement une classe de notre peuple, mais notre peuple tout entier: le seigneur, " "hobitant," l'écolier qui sait du latin et de l'histoire, le vieux matois qui n'en sait pas, mais "fait des histoires," le militaire, le "coureur de bois," le "canouache..."

Les tableaux ont-ils été bien réussis? Le langage est-il bien authentique? — Le romancier, s'il a peu fréquenté le "vrai" peuples, est si souvent tenté de faire parler l' "habitant" comme le petit bourgeois du boulevard de la Madeleinet ou d ela Sabrique, ou de lui mettre dans la bouche les horreurs de Jos. Violon...

De Gaspé prend la peine de nous donner cet avertissement à ce sujet: "Cet ouvrage, dit-il, sera tout canadien par le style, attendu qu'il est malaisé à un septuagénaire d'en changer comme il ferait de sa vieille redingote pour un paletot à la mode". N'oublions pas en effet que l'auteur écrivit son livre à l'âge où les curés donnent leur démission à leur évêque, et les hommes d'Etat songent sérieusement au paradis ou au... sénat. Ayant donc vécu très longtemps de la bonne vie canadienne, il pouvait, grâce à son intelligence et à son esprit d'observation très fin, apporter à ses compatriotes un témoignage excellent du langage aussi bien que des coutumes des anciens.

Il n'y a pas manqué; et nous le savons d'autant mieux, nous, campagnards d' "en bas de Québec," que les mêmes termes heureux, archaïques ou dénaturés, les mêmes expressions originales et les mêmes incorrections syntaxiques se retrouvent encore sur les lèvres de notre peuple. Force de la tradition, qui a transmis de père en fils comme un pieux héritage les perles brillantes, les humbles verroteries et les scories, lesquelles forment le trésor vénérable de notre langue française! Respectons le plus possible cette tradition, qui donne à notre langue un cachet d'antiquité, nous dit-on, et nous fait même passer pour arriérés auprès de certains novateurs, car, selon Darmasteter, "la vie et la santé du langage consistent à suivre le plus lentement possible la force révolutionnaire qui l'entraînera toujours assez vite".

Est-il besoin de le répéter? la langue populaire des anciens Canadiens, si l'on en juge par le roman de Philippe Aubert de Gaspé, était, comme celle que nous parlons, foncièrement française. Les termes "canadiens" y foisonnent, sans la défigurer; si l'occurrence elle fait bon marché de l'orthographe et de la syntaxe, il faut reconnaître que les incorrections sont relativement peu nombreuses et, qu'à tout prendre, les mots et les expressions pittoresques qu'elle renferme font oublier les griefs grammaticaux

......du verbe et du nominatif.
Comme de l'adjectif avec le substantif.

Ce que nous essaierons de faire voir.

* * *

Nous sommes évidemment obligé, vu le temps qui nous est ac-

A suivre page 4

JACK JOHNSON DEMEURE LE CHAMPION DE LA BOXE

Le boxeur nègre est déclaré vainqueur de Moran à la vingtième reprise.

Paris, 28 — Le fameux boxeur nègre Jack Johnson, détenteur du championnat des poids lourds, a rencontré Moran, de Pittsburg, hier soir, au vélodrome du Parc des Princes. Le combat eut vingt reprises à l'issue desquelles Johnson fut déclaré le vainqueur.

L'arbitre du combat était le célèbre boxeur Carpentier. Une foule énorme assistait à la rencontre qui fut sensationnelle. Après le combat Moran, qui fut très malmené, déclara que le nègre demeure le champion invincible des poids lourds.

Pour ce combat Jack Johnson toucha environ $80,000, plus un certain pourcentage des droits des vues cinématographiques de la rencontre.

La recette réalisée par les organisateurs de la rencontre fut d'environ $40,000.

—o—

SIR BORDEN DANS L'OUEST

Ottawa, 29 — Sir Robert Borden visitera l'Ouest durant le mois d'août; le premier-ministre prononcera d'importants discours dans les principales villes de Saskatchewan et d'Alberta.

—o—

UNE GRANDE FETE AU PAYS D'EVANGELINE

Le cinquantenaire de la fondation de l'Université St-Joseph.

Les 16, 17 et 18 juin dernier un grand nombre d'Acadiens se réunissaient à Memramcook pour célébrer le cinquantenaire de la fondation de l'Université St-Joseph. Les fêtes furent grandiosés et, d'après notre confrère "L'Evangéline," elles marqueront une date importante dans l'histoire de l'enseignement en Acadie.

L'un des événements les plus importants de cette célébration fut le dévoilement d'une magnifique statue en bronze du fondateur de l'Université St-Joseph, le R. P. Lefebvre. La messe pontificale fut célébrée par S. G. Mgr Casey, archevêque de Vancouver, ancien élève du collège.

Le R. P. LeCavalier, supérieur du collège, le Rév. M. A. Robichaud, M. l'abbé Ph. Belliveau et l'hon. juge Landry, prononcèrent des discours qui furent très applaudis

—o—

21,000,000 D'ACRES EN CULTURE DANS LES PRAIRIES DE L'OUEST EN 1914

M. George Bury, vice-président du Canadien Pacifique, déclare qu'il y a cette année 21,000,000 d'acres en culture dans les trois provinces de l'Ouest Canadien.

M. Bury ajoute que malgré l'immensité de cette superficie la population rurale de l'Ouest n'est pas en proportion de la population urbaine et il se montre en faveur d'une campagne de propagande très active pour attirer des cultivateurs dans l'Ouest. M. Bury ne croit pas que les conditions de l'Ouest puissent s'améliorer avant qu'une proportion plus rationnelle ait été rétablie entre la population des villes et celle des campagnes.

—o—

FORESTIERS INDEPENDANTS

On nous prie d'annoncer que l'Association des Forestiers Indépendants tiendra une assemblée à la salle "Mechanic," Troisième rue, lundi soir, 6 juillet, à 8 heures.

M. E. A. Shoebotham, représentant du Conseil Suprême, adressera la parole. Cette assemblée sera fort importante et les Forestiers Indépendants demeurant dans notre ville sont instamment priés d'être présents.

ASSASSINAT DU PRINCE HERITIER D'AUTRICHE

L'archiduc Francis Ferdinand, héritier de la couronne austro-hongroise, et sa femme la Princesse de Hohenberg, ont été assassinés dimanche dernier à Sarayevo, capitale de la Bosnie

L'EMOTION EST CONSIDERABLE EN EUROPE

Sarayevo, Bosnie, 29 — L'héritier de la couronne d'Autriche-Hongrie, l'archiduc Francis Ferdinand, et son épouse morganatique, la princesse de Hohenberg, ont été assassinés hier, à coups de revolver, dans la grande rue de Sarayero, la capitale de la Bosnie, l'une des provinces annexées à la couronne d'Autriche.

L'assassin est un étudiant nommé Prinzip, âgé de dix-huit ans.

L'archiduc et la princesse étaient en visite officielle à Sarayevo, et l'attentat eut lieu durant le défilé du couple royal dans les rues pavoisées de la capitale bosniaque.

L'archiduc fut atteint au visage et la princesse à la gorge et à l'abdomen; tous deux expirèrent presqu'immédiatement après l'attentat.

Une première tentative

Quelques instants avant la tragédie le couple royal avait failli être la victime des meurtriers, au moment en effet où le cortège passait devant l'école des filles, se rendant à l'hôtel de ville où devait avoir lieu la réception civique, une bombe fut lancée dans l'automobile royale. Avec un sang-froid admirable l'Archiduc ramassa la bombe avant qu'elle n'eut fait explosion et la lança au dehors. L'engin meurtrier éclata presqu'aussitôt, blessant légèrement plusieurs personnes de la suite, qui durent être transportées à l'hôpital.

Après quelques instants d'arrêt le cortège poursuivit sa route et atteignit l'hôtel de ville. Au moment où le maire commençait à lire l'adresse de bienvenue l'archiduc Francis Ferdinand l'interrompit vivement en disant: "Monsieur le maire, nous sommes venus visiter votre ville et l'on nous a jeté une bombe; c'est une indignité!"

Après la réception le cortège reprit sa marche pour gagner l'hôpital où l'archiduc désirait aller prendre des nouvelles des blessés. La Princesse exprima, avant de se remettre en route, sa crainte d'un deuxième attentat, mais le gouverneur de Bosnie, M. Potiorek, l'assura que tout danger avait disparu.

Quelques instants après le départ de l'hôtel de ville, l'automobile de l'Archiduc ayant ralenti pour prendre un tournant, un jeune homme franchit en quelques bonds l'espace libre et déchargea toutes les balles d'un revolver automatique sur l'Archiduc et son épouse.

Prinzip, l'assassin, fut immédiatement arrêté.

La foule s'est livrée à des manifestations anti-serbes pour protester contre l'assassinat du prince héritier.

En prévision d'une émeute possible de la part de la population serbe, l'état de siège a été proclamé.

Vienne, 29 — L'émotion est considérable à Vienne. Le vieil empereur François Joseph a été grandement affecté par la terrible nouvelle.

On craint que le meurtre du Prince Héritier ne complique les relations austro-serbes déjà fort tendues depuis l'annexion par l'Autriche, de la Bosnie et de l'Herzégovine. L'Archiduc était antipathique à l'élément serbe et il faut probablement voir là l'une des causes de son assassinat.

LE GOUVERNEMENT D'ALBERTA A CONSTRUIT 342 PONTS EN 1913

Le rapport annuel du Ministère des Travaux Publics d'Alberta vient de sortir des presses.

Ce rapport indique que le gouvernement d'Alberta a fait effectuer des travaux considérables dans la province en 1913.

C'est ainsi que durant le cours de l'année dernière 342 ponts ont été construits: 26 ponts d'acier et 316 ponts de bois; 98 ponts déjà existants ont été réparés.

A la fin de 1913, il y avait en Alberta 60 bateaux traversiers gratuits contre 49 à la fin de 1912.

AUGMENTATION DU TAUX DES TELEPHONES

Une circulaire du service des téléphones municipal annonce aux abonnés d'Edmonton qu'à partir du 1er juillet les taux des téléphones seront ainsi augmentés:

Maisons d'affaires et bureaux: Appareils portatifs, $48 au lieu de $33. Appareils fixes, $45 au lieu de $30.

Maisons privées: Appareils portatifs, $27 au lieu de $23,

Appareils fixes, $24 au lieu de $20.

SALUT, O CANADA!

Un nouveau chant national

Paroles du R. P. Louis A. Nolin, O.M.I.

Nous sommes heureux de reproduire ci dessous les paroles du superbe chant canadien que vient de publier un religieux de Lowelle, qui est un distingué poète, le R. P. Nolin, O.M.I.

I

Salut, ô Canada, salut! belle patrie,
Légendaire pays des croyants et des preux;
Ta native beauté ne s'est jamais flétrie,
On t'acclame aujourd'hui, comme au temps des aïeux: (bis)

II

Le ciel t'a revêtu, dans sa toute-puissance,
D'une riche parure et d'ornements royaux,
Ton grand fleuve s'éploie avec magnificence,
Tes monts, tes bois, tes lacs sont autant de joyaux. (bis)

III

En tes fils ont brillé, pour rehausser tes charmes,
L'esprit et la gaieté, la bravoure et la foi,
Pionniers, défricheurs, aux champs et sous les armes,
Canada ,tes enfants furent dignes de toi. (bis)

IV

De nos nobles aïeux, vénérons la mémoire,
Et puissent-il revivre en leur postérité,
De leur douce patrie éternisant la gloire,
La paix et le bonheur et la prospérité. (bis)

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

(suite)

Et Henri Hennerot, l'homme supérieur, l'esprit éclairé, se sentait aussi âprement, aussi furieusement tenté pour le salut de son fils qu'avait jamais pu l'être, pour quelque sanglante convoitise, l'une des brutes misérables qu'épargnait si souvent sa clémence, tant il est vrai qu'à un certain degré de profondeur et de passion, la tentation rencontre chez tous les hommes un terrain identique.

Mais le président ne savait plus la prière par laquelle grands et petits demandent à être délivrés du mal, et il se prit à souhaiter que Lucien Gérieux mourût.

Il se rappela avec révolte et la prédiction de la Mage, et la promesse du docteur de guérir son indigne pensionnaire. Non, Lucien ne mourrait pas; ces choses arrivent dans les histoires inventées, et ce n'était pas du roman qu'ils faisaient tous en ce moment, mais de la vie, de la vie sans pitié, dans sa vérité la plus tragique.

—Une dame demande à voir Monsieur Hennerot tout de suite.

—Je ne reçois pas... commença le président, en réponse à ces mots que lui jetait un domestique par l'entre-bâillement de sa porte.

—Cette dame est pressée; elle monte derrière moi sans vouloir rien entendre.

Le président passa aussitôt dans le petit salon qui précédait sa chambre en se demandant avec une curiosité soudaine qui pouvait bien être la visiteuse ainsi annoncée; il pensa en même temps à Maxime, à Flavienne qu'il n'avait plus revue depuis son retour à l'hôtel, à cette inconnue qui, jadis, avait retiré de la poste restante de Marseille une lettre aux initiales de Désiré Gérieux, et même à la femme géante pour qui semblait avoir été faite la bague retrouvée par lui sur la cheminée des Gérieux Peut-être aurait-il évoqué encore pêle-mêle bien d'autres images si sa porte ne s'était rouverte pour livrer passage à Mlle Auxilie.

Oui, Mlle Gastrusse, en costume de voyage ingénieusement pratique, s'avançait vers le président, la main tendue et la capote de travers. Elle portait au bras une manière de valise, faite d'un ancien carton à dessin d'Adolphe; sa ceinture s'ornait d'un fer à cheval en guise de boucle; et ainsi équipée, Mlle Auxilie arrivait tout droit de Montauvent où elle allait retourner au plus vite. Car ayant voulu utiliser une certaine combinaison de billets extrêmement avantageuse, elle se trouvait n'avoir qu'une demi-heure disponible.

Ce qu'elle venait faire? Mais s'enquérir des agissement d'Adolphe et de l'emploi qu'il comptait faire de leurs nouveaux capitaux.

Une lettre d'homme d'affaires trouvée par Mlle Auxilie dans le pot à miel, qui remplaçait sa boîte aux lettres, lui avait révélé les imprudents projets de son frère. On lui demandait se garantie pour l'achat de cette maison, de cette baraque parisienne dont l'escalier à lui tout seul était une accablante révélation.

Et c'était dans cet escalier qu'Adolphe voulait en gouffrer toute leur prime d'assurance, et aussi sa clientèle de Montauvent qu'il allait abandonner. Lucien Gérieux menait l'affaire, et c'était tout dire. Oh! pauvre, pauvre Auxilie, ce qu'ele avait la tête en pantoufle...

A peine si elle eut la force de tancer le président au sujet de son absence, et du retard que celle-ci apporterait encore au mariage de son fils.

—Quand on se marie, on se marie, Monsieur; et quand on ne se marie pas, c'est bien le moins qu'on marie les autres. Moi-même, je m'attarde trop en passant trente minutes à Paris, quand j'ai notre pensionnaire qui me réclame à Montauvent, ce fameux Lucien qu'Adolphe va prendre pour associé. Et savez-vous ce que mon frère répond là-dessus à tous mes reproches? Qu'en employant à son profit ce que Lucien a de facultés, il obéit à cet esprit d'utilisation dont je lui ai infligé tant d'exemples.

Et les yeux en larmes de Mlle Auxilie redevinrent une seconde aussi rieurs qu'avaient pu l'être ceux de son frère, quand il lui avait asséné ce maître coup de malice.

Le président l'écoutait sans l'interrompre, peut-être sans l'entendre. Il n'avait jamais eu que dédain pour cette femme qui, selon lui, vivait en dehors de la vérité en se berçant de piètres illusions. Et voilà que de toutes les oeuvres absurdes dont elle leurrait sa conscience, se détachait tout à coup pour lui, avec un relief singulier, celle du dispensaire de Mlle Auxilie; et il eut un regard rapide sur les mains de cette dame des sombres miséricordes, sur ces mains ridées de vieille fille qui savaient donner la mort. C'est que Mlle Auxilie continuait:

—Il n'en faut pas moins que je soigne ce désastreux client; c'est moi qui lui dose son alcool, en réduisant chaque jour d'après des graduations savantes, non pas la quantité apparente mais le degré de son affreux poison.

—Etes-vous sûre, dit sèchement M. Hennerot, qu'Adolphe ne se trompe pas dans le calcul de ces doses? En tout cas, ce n'est pas cet alcoolique-là que guérira sa méthode. Vous ne faites que prolonger le souffrances de Lucien Gérieux et ses crimes... Je veux dire ses torts envers vous.

Puis, assurant sa voix:

—C'est lui, c'est Lucien Gérieux qui a poussé votre frère au parti qui vous désole, lui qui accule Adolphe aux dettes, à la ruine.

Allez, Mademoiselle Auxilie, si au lieu de lui ménager si précieusement l'alcool, vous lui en donniez une bonne fois autant qu'il en peu absorber, ce ne serait que sa délivrance... et la vôtre.

Elle dit très doucement:

—Ce serait sa mort, n'est-ce pas?

—La mort, répéta-t-il, la mort? Mais l'avez-vous jamais refusée aux bêtes de votre dispensaire? Hésitez-vous jamais à faire de cette chair endolorie, de ces crocs menaçant, une chose inerte... Rappelez-vous, une chose qui ne peut plus nuire ni souffrir...

Il vit soudain trembler les lèvres de Mlle Auxilie.

—Dieu sait, gémit-elle, que je me suis demandé si j'en avais le droit... Dieu sait que, la nuit, je les ai vus souvent se rouvrir autour de moi, m'entourer d'un cercle toujours plus rapproché, tous ces yeux que j'ai fermés... Mai si j'ai fait ce que vous dites de ces créatures aux abois, ce n'étaient que des bêtes sans âme pour crier contre la mienne...

—Et Lucien Gérieux? fit le président. Les tortures et la dégradation qui l'attendent vous feraient horreur pour lui.

—C'est un homme, balbutia-t-elle, avec sa pauvre âme déchue à sauver comme vous, juge, avec votre grande, votre belle âme aveugle.

Mais lui, pesant de son regard impérieux sur ces prunelles navrées, de toute sa volonté sur ce cerveau hésitant:

Une fois Adolphe débarrassé de cette influence, plus de capitaux engagés, plus de clinique, ma bonne Auxilie, mais la reprise de l'ancienne vie dans votre vieux chalet de Montauvent, de votre vie à deux, adoucie, élargie, par les revenus du legs Gastrussse...

—Je patienterai, répondit-elle tout bas, j'attendrai Adolphe avec le morceau de pain que je lui aurai gardé. Les mauvais jours et les bons passent avec la figure du monde; et c'est ce qui ne passe pas qui nous importe...

—Mais enfin, vous Auxilie, vous avez bien, dès ce monde, des ambitions à vous, des espérances?

Elle répéta: Espérance, ambition... et croisa sur son cartable valise ses mains qui ne tremblaient plus; une grandeur simple et touchante empreignait tout son visage.

—Oui répondit-elle humblement, je voudrais mourir sans avoir jamais rien fait contre la oi de Jésus-Christ.

En lui disant adieu comme si elle n'avait rien entendu, rien compris, ou que le sinistre sous-entendu de leur entretien dût rester enseveli dans un abîme de charité et de silence, elle partit vite, si vite qu'il n'eût pas le temps de la voir essuyer son front tout moite d'une sueur de combat et d'épouvante.

Le président revint à la table sur laquelle gisait son télégramme; il y avait à la situation un autre remède que la mort de Lucien, c'était la disparition du président Hennerot.

S'il mourait, s'il ne rentrait pas à Montauvent, les événements s'accompliraient sans qu'il eût désespéré Dominique ni prononcé son premier mensonge. Et ce cri monta de son coeur: Je voudrais mourir...

Mais la phrase qu'il venait d'entendre dans la bouche d'Auxilie se formula, s'acheva d'elle-même sur ses propres lèvres: Mourir sans avoir rien fait contre la loi de Jésus-Christ.

Il relut sa dépêche: Je retire mon consentement... et ces mots par lesquels il allait frapper son fils au coeur, il les signa. Puis il se prépara à les porter lui-même au télégraphe.

VIII

Le premier mariage de minuit

Il restait au président le temps de paser à la mairie; mais il voulait encore faire cela, il voulait relever lui-même à l'intention de Dominique l'acte dont le double lui avait été déjà transmis à Montauvent.

Toutes les portes de la mairie s'ouvrirent devant lui; les bureaux, les employés, les registres furent à la disposition du président Hennerot; et cette célébrité dont il bénéficiait d'habitude avec tant de détachement, lui causa aujourd'hui une sorte d'appréhension.

Il avait imaginé parfois que Lucien Gérieux pourrait avoir dans cette mairie une créature à ses gages, un complice qui se serait chargé d'envoyer à Montauvent des actes conformes à ceux que Lucien y avait produits. Mais il vit bientôt s'évanouir cet espoir vague et persistant qui n'aurait dû survivre à ses précédentes constatations dans l'église Sainte-Marguerite. Comme sur le registre paroissial, le mariage était bien inscrit ici, et dans les mêmes termes.

Tout ce que put remarquer le président, c'est que cette inscription n'était pas de la même écriture que les autres. Tandis que celles qui l'avaient précédée et suivie étaient dues visiblement à la même plume, les paragraphes relatifs au mariage Gérieux-Arise semblaient avoir été tracés par une main beaucoup plus vieille et fatiguée.

Le président en fit l'observation à un secrétaire qui, après un coup d'oeil sur la page, répondit sans hésiter:

—Mais certainement, c'est le mariage qu'a voulu transcrire lui-même le père Jean, ce vieil employé retraité qui revient toujours nous voir et prendre l'air de ses anciennes paperasses.

Ce n'était pas ici son bureau, puisqu'on l'avait préposé aux déclarations de naissance; mais comme il avait justement reçu naguère celle du marié, et qu'il était ami de la famille, ça l'amusait de lui enregistrer aussi son mariage. Et comme il est de la maison plus que nous et qu'il a quatre-vingt-deux ans...

— Il a quatre-vingt-deux ans, pensa M. Hennerot; alors il vient sûrement de mourir comme le chanoine Olivier, s'il n'est pas parti pour les Missions étrangères avec le dernier maître de Ferréol, ou tombé en enfance comme Mlle Alphonsine.

—Si Monsieur le président désire le voir, continuait l'officieux secrétaire, je crains qu'il ne le rencontre pas de sitôt, quoique ce soit bien son heure. Voilà un mois que le père Jean ne remet plus les pieds chez nous. Sa fille le dit à l'hôpital, mais elle l'aura chambré pour une raison ou pour une autre: c'est une femme à micmac. Nous pouvons toujours nous informer.

Il escorta le visiteur jusqu'au bureau des naissances, où le président apprit que le père Jean n'était pas encore venu, mais qu'il avait fait une petite apparition la veille, et qu'il ne serait pas impossible qu'on le revît d'ici à une heure...

Pour donner à cette optimiste prédiction le temps de se réaliser, M. Hennerot fit apporter le regisdes naissances du mois de mai 18... écrit tout entier de la main du père Jean, celui-là. Il y découvrit aisément le nom de Lucien Gérieux; tout l'embarras consista même en ce qu'il en qu'il en trouva deux, oui, deux Lucien, tous deux Gérieux, l'un Lucien-Marie, l'autre Lucien tout court, nés le même jour à quelques heures d'intervalle.

—Oui, Monsieur, il y en a deux, fit une voix cassée derière le président, qui avait eu un geste de surprise; l'un fils de Joseph, et l'autre de Jean Gérieux. J'ai assez prévenu leurs parents, qui étaient mes amis... Mais on me dit que Monsieur le président Hennerot me fait l'honneur de me demander.

(à suivre)

Nos annonceurs sont priés de nous faire parvenir leurs copies d'annonces au plus tard le lundi soir; et ils s'assureront par là une meilleure disposition dans nos pages.

-:- COIN FEMININ -:-

PRIÈRE DU POÈTE

Mes bras sont entr'ouverts en forme d'une lyre
Où se vient reposer l'oiseau de paradis;
Son chant sait formuler ce que nul n'a su dire,
Je donne un nouveau sens à des mots déjà dits.

Je suis celui qui pleure et vibre pour ses frères;
J'apprends à s'exalter dans l'honneur de souffrir;
J'extrais de la beauté des fortunes contraires,
Et des injustes biens j'enseigne à se guérir.

On espère à ma voix! mes pleurs même consolent,
Car ils semblent si beaux qu'on veut aussi pleurer!
Et tous ceux qui, dans l'ombre, au hasard se désolent
Sentent un peu de moi sans bruit les effleurer!

ROBERT DE MONTESQUIOU.

CHRONIQUE

En attendant l'orage

Voulez-vous lire avec moi? Le tire du livre est tentateur: "Fragments d'un journal intime"; la reliure du volume est souple et palpite si la main devient frémissante; et, si votre front se penche sur les pages, vous humerez avec délices l'odeur exquise des livres vieux, ou qui ont voisiné amoureusement avec des livres vénérables sur les rayons d'une bibliothèque... Lisez avec moi. L'orage vient. Les nerfs se tendent douloureusement sous l'archet mystérieux qui fait vibrer d'effroi et de crainte incertaine.

Lisons. Nous ouvrirons les pages au hasard, toujours certaine d'une moisson de Beauté à recueillir... Un voile d'eau sépare les deux rives de la Saskatchewan; la côte opposée se tend comme une énigme, gris plus foncé, à travers le gris mouvant de la pluie qui flotte comme une vapeur montant du fleuve. Laissons glisser entre notre âme et le monde extérieur que l'épouvante des attentes emplit, l'écran filigrané des illusions dorées et des mots magiques qui apaisent et enivrent.

Votre doigt mince et lisse comme un signet soyeux vient d'entr'ouvrir les feuillets et le miracle des transformations merveilleuses aussitôt s'accomplit. La laideur des choses s'abolit. Mon amie, l'étroitesse de notre vision et la pauvreté de notre jugement nous fait trop souvent errer: nous ne pénétrons pas la beauté intérieure si l'imperfection physique la masque. Lisez, lisez lentement... "En arrière de la beauté superficielle, joyeuse, rayonnante, palpable, l'esthétique découvre tout un ordre de beauté cachée, voilée, secrète, mystérieuse, parente de la beauté morale. Cette beauté-là ne se révèle qu'aux initiés, elle n'en est que plus suave. C'est un peu comme la joie du sacrifice, comme la folie de la foi, comme la volupté des larmes; elle n'est pas à la portée de tout le monde. Son attrait est singulier, et fait l'impression d'un parfum étrange ou d'une mélodie bizarre. Une fois qu'on y a pris goût, on s'y délecte, on en raffole, car on y trouve "son bien premièrement, puis le dédain d'autrui", et il est si agréable de n'être pas du même avis que les sots. Or cela n'est pas possible avec les choses évidentes et les incontestables beautés. Le charme est le nom de cette beauté maçonnique et paradoxale qui échappe au vulgaire et fait rêver."

L'orage vient à grands coups de nuages qui roulent et s'amoncellent, mais ce n'est plus d'horreur ou de peur que notre âme s'affole sous la menace précise. Il y a dans la force des éléments qui se concentrent toute la beauté tragique des luttes qui s'apprêtent, et une curiosité ardente fait soulever le rideau de tulle pour observer les préliminaires du combat.

* * *

Sans éclairs, sans bruit de tonnerre, l'orage s'est résolu en pluie qui tombe large et dure comme des larmes de pitié, ces perles de la Charité.

MAGALI.

LECTURES DU DIMANCHE

EVANGILE

5ème dimanche après la Pentecôte. (5 juillet 1914), Selon Saint-Mathieu, chap. 5, versets 20-24.
Sujet: Charité fraternelle.

En ce temps-là Jésus dit à ses disciples: Si votre justice ne surpasse point celle des Scribes et des Pharisiens, vous n'entrerez pas dans le Royaume des Cieux.

Vous avez appris qu'il a été dit aux Anciens: Tu ne tueras point; celui qui tuera sera traduit devant le tribunal. Mais Moi je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère, sera déféré au tribunal; celui qui dira à son frère: Raca, comparaîtra devant le grand Conseil; celui qui lui dira: Insensé, méritera d'être condamné au feu de l'enfer.

Si, donc, tu présentes ton offrande à l'autel et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse-là ton offrande devant l'Autel, va d'abord te réconcilier avec ton frère, et ensuite tu reviendras présenter ton offrande.

EXPLICATION

Par les paroles citées dans ce passage de l'Evangile qu'on vient de lire, Jésus-Christ veut nous apprendre quelle grande faute est la haine et avec quelle sévérité cette faute grave sera punie au tribunal de la Justice divine. Dieu punira sévèrement la haine qui se traduit au dehors par des paroles offensantes et injurieuses, comme, par exemple, de dire à quelqu'un: "raca," mot qui signifie "homme de peu de valeur." Ce mot, tiré d'une langue étrangère, est un terme de mépris, une injure.

Non moins grave est la faute, le péché de celui qui s'emporte contre son frère, son prochain jusqu'à l'injurier en le traitant de "fou."

* * *

En nous défendant d'avoir de la haine dans le coeur, Dieu naturellement nous défend aussi les paroles blessantes et injurieuses, qui ne sont rien moins que l'expression, la manifestation d'une haine qui s'échappe du coeur pour se traduire au dehors.

Dieu, la Sagesse infinie, est logique dans ses commandements.

2

Jésus-Christ dit encore: "Si vous présentez votre don à l'autel... allez auparavant vous réconcilier avec votre frère.

Il semble qu'il n'y a pas de devoir plus saint que celui de rendre à Dieu ses hommages; toutefois j'apprends de Jésus-Christ même qu'il y a une obligation plus pressante: Va te réconcilier avec ton frère. O devoir de la Charité. (Bossuet).

Dieu méprise son propre honneur, dit St-Jean Chrysostôme, pour obtenir l'amour envers le prochain. Il ordonne que son culte soit interrompu, afin que la charité soit établie; et Il nous fait entendre par là que l'offrande qui Lui plaît le plus, c'est un coeur paisible, et sans fiel, et une âme saintement réconciliée.

EPITRE

5ème dimanche après la Pentecôte

EPITRE DE L'APOTRE S PIERRE

Amour du prochain, patience, persévérance

Mes bien-aimés, soyez tous unis de coeur dans la prière, ayez une bonté compatissante, une amitié de frères, une charité indulgente, accompagnée de modestie et d'humilité, ne rendant point le mal pour le mal, ni l'injure pour l'injure; bénissez au contraire, car c'est à cela que vous avez été appelés, afin de recevoir en héritage la bénédiction. Celui qui veut aimer la vie et avoir d'heureux jours, qu'il garde sa langue du mal, et ses lèvres des paroles trompeuses. Qu'il se détourne du mal, et fasse le bien; qu'il cherche la paix et la poursuive. Car le Seigneur à les yeux sur les justes, et ses oreilles sont attentives à leurs prières; mais la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal. Et qui pourra vous nuire si vous ne songez qu'à faire le bien? Si néanmoins vous souffrez pour la justice, vous serez heureux. Ne craignez point les menaces et ne vous laissez point troubler; mais révérez dans vos coeurs la sainteté du Seigneur Jésus-Christ.

EXPLICATION

"Soyez tous unis de coeur dans la prière," dit le prince des apôtres.

St-Pierre, dans cette épitre, donne des conseils à tous les chrétiens. Il leur dit d'être tous dans une parfaite union.

La parfaite union formait le signe distinctif des premiers chrétiens qui n'avaient tous qu'un coeur et qu'une âme.

Pourquoi l'union "dans la prière?" C'est parce que Dieu n'exaucera pas la prière des enfants de son Eglise, s'il y a division entre eux.

2

Le prince des apôtres insiste aussi sur la nécessité de la charité fraternelle.

Cette charité doit être "compatissante," c'est-à-dire qu'elle doit secourir les nécessiteux et consoler les affligés.

Elle doit être "fraternelle," car nous sommes tous frères en Jésus-Christ.

Elle doit être "miséricordieuse," pour pardonner.

Elle doit être "modeste et humble," c'est-à-dire éloignée de tout orgueil qui blesse le prochain, tandis que la modestie et l'humilité gagnent tous les coeurs.

3

BENISSEZ, nous dit encore St-Pierre.

Non seulement nous devons aimer nos frères, nos amis, mais nous devons même aimer nos ennemis.

Aimer ses amis, c'est naturel et ordinaire; mais la foi, et la foi seule peut nous inspirer des sentiments assez élevés pour aimer nos ennemis.

Aimer nos ennemis, ce n'est pas un simple conseil, c'est un précepte rigoureux, un commandement de Dieu. Nous devons, à l'exemple du Sauveur, prier pour ceux qui nous persécutent, et leur faire du bien, quand nous le pouvons.

Pourquoi cela? C'est "afin de devenir héritiers de la bénédiction," nous dit St-Pierre, le premier des vicaires de Jésus-Christ. Il nous exhorte à bénir ceux qui nous maudissent, parce que nous sommes appelés à l'héritage du Ciel.

Si, en effet, nous sommes TOUS appelés à la gloire éternelle, nous devons souhaiter d'y arriver TOUS. C'est ce souhait qui est "la bénédiction" par excellence.

Loin de MAUDIRE celui qui nous maudit, il faut au contraire le BENIR, en priant Dieu de le convertir, afin qu'il puisse arriver à la possession de l'héritage auquel nous sommes tous appelés.

4

"Evitons le mal et faisons le bien."

Ce n'est pas assez de n'être pas méchant, il faut être vertueux. Quelle erreur de s'imaginer que l'on n'a rien à craindre, parce qu'on ne fait point de mal: c'est un mal que de ne pas faire le bien.

5

La paix est un si grand trésor que l'on doit tout sacrifier, en dehors des intérêts du Salut, pour la conserver. Le Seigneur s'appelle le Dieu de la paix.

Il y a des esprits turbulents, des coeurs pleins de fiel, des âmes inquiètes qui ne peuvent vivre en paix, ni y laisser vivre les autres.

Ils ont beau porter le titre de "Fidèles," ils déshonorent cette auguste et sainte qualité.

CAUSERIE LITTERAIRE

Suite de la première page

cordé, de ne noter ici que la minime partie des observations que l'on pourrait faire sur le langage des anciens Canadiens. Qu'il suffise de dire que l'auteur, soit qu'il mette en scène Davi Larouche ou le capitaine Marcheterre, soit qu'il cède la parole à Dumais, au Père Chouinard ou à José Dubé, ne cesse de jeter à pleine main, dans ses phrases, des mots et des expressions qui fleurent la bonne terre fraîchement retournée des "rangs" de patates canadiens." L' "habitant" n'est ni riche ni pauvre, il tient le "mitan." Frugal, il en a toujours assez pour se procurer les bonnes "tourtières" et les "croquecignoles" que les cuisinières font mijoter dans les poêlons, à moins qu'il ne préfèrent les "vêtes" et les "tiandes" de morue du Labrador. Quand il a "faim de fumer," en faisant son "berda," il allume le "brûlot" au moyen du "battefeu." Il ne répugne pas à prendre la "goutte," jusqu'à en "tricoler" par "escousses" et à en avoir "l'endormitoire" mais, en honnête homme, il se garde bien de "faire des averdingles" ou de "chicoter ses amis." Grand voyageur en même temps que forestier et cultivateur, il a de belles "carioles" pour aller à la messe ou à la ville pendant l'hiver, mais il les ménage et se sert de la "traîne" sans "lisses," quand "ça gratte." Si Baptiste va dans la forêt couper son bois "de poêle," le "mai" destiné à honorer le seigneur et les "étemperches" qu'il faut pour élever cette pièce de bois de belles proportions, il en profite pour "mettre en cache" des provisions destinées à ses chasses futures.

Voulez-vous savoir en termes "canadiens" comment s'habillait "le faraud" d'avant la conquête? Il porte le "capot de couverture" avec capuchon les "mitasses" écarlates, les "souliers de caribou plissés à l'iroquoise," avec "hausses brodées en porc-épic," et le "chapeau de vrai castor..."

Voici d'autres termes bien français, qui ont élargi ou rétréci leur signification dans la bouche des Canadiens. Quand Baptiste, en frais de politesses, offre aux dames d'enlever leurs manteaux, il les prie de se "dégréer," comme si elles étaient de petites goélettres munies de gouvernail... de voiles et de cordages. D'un homme qui porte haut et beau, on dit que les épaules lui "déplombent"; un malandrin est un "chétif"; l'épiderme devient le "cuir," et si quelqu'un s'est égratigné, on dit qu'il a le "cuir emporté." Songez à l'audace du "cavalier" qui dirait maintenant à sa vieille ou... moins jeune... "blonde" qu'elle a le cuir du visage un peu ratatiné! Il faudrait être pas mal "rustique," sinon "carnivore" pour les "créatures," avoir le "siflet mal afilé," ne pas craindre les "charades" et se condamner à ne plus "rouler proprement" parmi le monde...

Les anciens Canadiens ne se contentent pas de donner une signification spéciale à bon nombre de mots qui ont déjà leur sens premier et original, ce qu'ils ont bien le droit de faire, grâce à la bienveillante analogie, et puisque, d'après Platon, "le peuple est, en matière de langue, un très excellent maître"; il en défigurent sans pitié certains autres.

Exemple, cette phrase du bon José: "Quand il passa près de l' "esquelette," il lui sembla "bin" entendre du bruit, mais il "ventait un gros soroué," il crut que c'était le vent qui "sifflait" dans les os du "calâbre." Ni "Pu" ni moins, ça le "tarabusquait."

De squelette on a fait "esquelette," d'un cadavre ordinaire, un "calâbre." Comment cette transformation s'est-elle opérée? Nous croyons qu'il est bien permis d'attribuer cette corruption des mots à l'inadvertance, à l'ignorance, et surtout à la paresse d'une langue qui obéit sans cesse à la loi du moindre effort. Hâtons-nous d'ajouter que nos contemporains ne se font pas faute de s'abandonner à la même loi, de changer, au point de les rendre méconnaissables, certains termes dont ils se servent; témoins, ces deux noms anglais de paroisses françaises du coin de la Province où je demeure: Cedar Hall et Sandy Bay, puisqu'il faut le dire, que les habitants des environs appellent communément Saint Dérâle et Sàint Débé. Les noms sont anglais: le mal est moindre....

Par une aussi facile transformation le gredin devient le "guerdin," le cannibale un "carnibale", et le feufollet se convertit en "fifollet"; d'exécrable on fait "insécrable." Que ne fait-on pas encore? — Nous avons si peu changé... La vulgaire sciatique dont souffrait naguère mon oncle Philin était devenue, sur ses lèvres, le "rhumatisme scientifique..." Il n'y a rien à l'épreuve des Canadiens: c'est une race triomphante...

* * *

Ce qui caractérise la langue française des anciens Canadiens, mieux encore que les idiotismes et des barbarismes, c'est l'abondance regorgeante d'expressions pittoresques résultant pour la plupart des comparaisons faites par les héros du roman. D'après l'auteur de la "Vie des mots", "la langue populaire ne peut se contenter d'expressions précises et sèches. Ce n'est pas une langue philosophique ou scientifique, où chaque mot comporte une idée ou une image simple. Toute d'imagination, elle procède par comparaison, par métaphore, et, en désignant les objets, les rapproche en même temps d'autres avec lesquels elle voit des rapports plus ou moins frappants". La langue de l'enfant qui commence ses études dans nos collèges est de cette sorte. C'est au moyen de comparaisons dont il se sert dans les discussions sont des arguments analogiques. Il parle. Or "parler n'est pas faire un bruit quelconque avec ses lèvres, a dit Ernest Hello, c'est se manifester." Nos "habitants" se manifestent donc; et comme "ils ne se nourrissent pas de racines grecques," selon l'expression du Père Potier, mais bien de "soupe au pois" nationale, il est clair qu'ils se manifestent au moyen des images et des comparaisons que leur fournit la nature canadienne. C'est ainsi que s'ébauchent les littératures et les divers arts nationaux. Le ciel bleu plus que le marbre de Carrare a donné naissance à l'art italien; les grandes chevauchées des nuages gris du Nord ont inspiré les légendes celtiques; les bruits mystérieux des forêts de la Germanie ont produit la rêverie mystique des ballades allemandes; la grande mélodie broussailleuse et troublante de la musique hongroise jaillit des têtes hirsutes des rives du Danube. Notre peuple suit la loi générale: il accumule chaque jour, en face de notre grande nature, les qualités déjà nombreuses de sa spéciale imagination, et de sa langue propre. D'ailleurs, il a hérité, et conserve ici la plupart des mots piquants, des expressions caractéristiques qu'avaient déjà créés ses ancêtres dans le pays de France d'où ils sont venus...

La syntaxe est le cauchemar des étudiants et même de ceux qui ont quitté depuis longtemps les bancs du collège. A plus forte raison présente-t-elle des difficultés spéciales pour ceux qui n'ont appris leur langue que par une tradition orale plus ou moins fidèle...

Il arrive que nos ancêtres imitent la "Martine" des "Femmes savantes," et ne se soucient pas plus qu'elle de savoir si les substantifs et les adjectifs se gourment ou s'accordent. Ils disent d'un beau chanteur qu'il a "une belle organe," d'un parleur éloquent qu'il a "une belle accent." Plus pratiques, nous disons d'un bourgeois cossu qu'il a "d'la belle argent..." Le pronom, qui est l'écueil de tout le monde, ne manque pas d'être fatal au loquace José, quand d'aventure il entretien à perte d'haleine ses auditeurs "des cyriclopes dont leur oncle lisait dans un gros livre latin comme un bréviaire de curé." Mais ce n'est qu'une exception qu'il faut ajouter à quelques "j'avons" et "j'avions" pour confirmer la règle. Plus fréquemment le verbe change de nature, en dépit du dictionnaire. D'impersonnel, il devient personnel, et de passif, il devient neutre; il lui arrive même d'exprimer matériellement l'action au lieu de l'état, comme l'exige la rigide grammaire, "il venté un gros soroué"; le défunt père "écrase sous la charge" de la Corriveau; Marcheterre "se rappelle d'avoir tombé" à l'eau plus souvent qu'à son tour. Il fait, en effet, si froid dans l'eau qu'on "se souvient" facilement d'y "être" tombé... Plus téméraires encore et moins conformes aux doctes prescriptions de l'Académie et de la littérature nous semblent les diverses figures grammaticales dont les anciens Canadiens émaillent leurs discours. Certaines ellipses notamment pourraient trouver place dans les plus joyeux répertoires, comme exemples de concision. Des membres de phrase sont supprimés, qui ne devraient pas l'être; des compliments s'accumulent sur des compléments de même sorte; des verbes s'accordent avec des sujets imaginaires. Bref, ellipses, pléonasmes et syllepses s'entassent dans les phrases avec les comparaisons, dans un beau désordre qui n'est ni un effet ni une cause de l'art.

Insister davantage serait fastidieux. Aussi, nous arrêtons-nous à ces observations nécessairement très succintes, mais suffisantes pour démontrer, comme nous avons essayé de le faire, que le parler populaire des anciens Canadiens est bien français; tout autant, ajouterons-nous pour compléter notre pensée, que le langage des Normands d'aujourd'hui, des Poitevins et des Saintongeois; bien davantage que l'argot du "stick", du "highlife," des "five-o'clock," des "garden-party" et des "herd-books."

Notre langue a été apportée du "vieux pays" par l'élite de la race. Comme la race elle s'est conservée pure de tout alliage étranger

Suite à la page 8

TRIBUNE AGRICOLE

du "Courrier de l'Ouest"

LA COOPERATION

ALBERTA

Loi des Sociétés Coopératives, chapitre 12, 1913:—En vertu de cette loi, les personnes au nombre de sept ou plus qui désirent s'associer pour former une société incorporée, à responsabilité limitée, dans le but de poursuivre une entreprise, de remplir les conditions d'un contrat ou d'une entreprise, par des journaliers ou pour des journaliers, ou pour conduire ou exploiter un magasin ou une industrie coopérative, en gros ou en détail, peuvent le faire en déposant à l'enregistreur des compagnies par actions un mémoire rédigé dans les formes voulues ainsi qu'un exemplaire des règlements convenus. Le nombre de parts à émettre est illimité, mais "aucun membre ne peut avoir plus d'un vote." Les parts sont payables en versements ne dépassant pas 25 pour cent chacun. Nul membre n'a droit à plus que la part d'intérêt qui lui revient sur la partie acquittée de ses actions; les parts ne sont pas transférables, à moins de dispositions à cet effet dans les règlements, et l'asociation peut racheter les parts tenues par un membre.

En janvier de chaque année, l'association envoie à l'enregistreur, sous la forme prescrite par ce dernier, un état général ou un rapport annuel et vérifié des recettes et des dépenses, des fonds et des effets de l'association, montrant séparément les frais encourus sur les diverses entreprises de l'association. Les règlements peuvent permettre à l'association d'avancer de l'argent aux membres sur la garantie d'immeubles ou d'effets personnels. Ils peuvent également permettre à l'association de placer une partie de ses capitaux en actions, ou sur la garantie d'une autre association tombant sous le coup de la même loi ou de toute autre corporation provinciale à responsabilité limitée. Les profits de l'association peuvent être appliqués à un but égal quelconque. Les différends entre les membres peuvent être réglés par arbitrage, suivant les dispositions contenues dans les règlements et il n'y a pas d'appel de la décision du Comité. Les associations peuvent s'amalgamer au nombre de deux ou plus.

Loi incorporant la Compagnie Coopérative des Elévateurs des Cultivateurs de l'Alberta, Limitée, chapitre 13, 1913:—Cette loi renferme la plupart des dispositions contenues dans celle de la compagnie des élévateurs coopératifs de la Saskatchewan, qui a été organisée en 1911 et dont nous parlerons plus loin. Le montant des capitaux doit être réglé de temps à autre par le lieutenant-gouverneur en conseil. Un membre ne peut avoir plus de 20 parts de $60 chacune et il "n'a qu'une voix." Les affaires de la compagnie sont gérées par neuf directeurs qui constituent le bureau central de direction et peuvent toucher une rémunération.

La compagnie peut également, en dehors de l'exploitation des élévateurs, acheter, vendre, et faire toutes les choses nécessaires à l'emmagasinage et à la vente du grain; elle peut agir comme commission ou agent général pour toute personne, compagnie ou corporation pour l'achat, la vente, l'emmagasinage ou la livraison des marchandises nécessaires aux cultivateurs. La compagnie n'a pu se mettre à fonctionner que lorsque vingt sociétés locales ont été formées. Un élévateur local peut être organisé lorsque les cultivateurs possèdent ou cultivent une superficie d'au moins 6,000 acres de grain, tributaire d'un centre d'expédition; il faut aussi qu'ils souscrivent un montant d'actions au moins égal à la valeur de l'élévateur proposé. Vingt pour cent des actions souscrites par les actionnaires qui désirent un élévateur doivent être payées avant que la compagnie construise ou achète cet élévateur et les 80 pour cent restants dans les quatre années qui suivent la date de la souscription. Le bureau local de direction se compose de cinq directeurs élus par les actionnaires locaux, qui élisent à leur tour trois délégués, ou le nombre de délégués que la compagnie peut avoir déterminé par des règlements, pour assister aux réunions générales de la compagnie. La règle "un vote par action" s'applique aux réunions des actionnaires locaux aussi bien qu'aux réunions de la compagnie. Le bureau local de direction a les pouvoirs et les fonctions déterminés par les règlements de la compagnie, ou qui peuvent être délégués au bureau par les directeurs.

Le gouvernement peut prêter de l'argent à 5 pour cent pour aider à acquérir, construire, agrandir ou refaire un élévateur quelconque; l'emprunt ne doit pas dépasser 5 pour cent du coût original. Un dividende de 8 pour cent au maximum peut être payé aux actionnaires sur le surplus de profits. Les directeurs se réservent sur le reste la somme qu'ils jugent nécessaire comme fonds de réserve. Le reste doit être réparti entre les actionnaires et les patrons, au pro-rata, suivant les affaires que chaque patron a fait faire à la compagnie.

SASKATCHEWAN

La loi des Coopératives Agricoles de la Saskatchewan:—Cette loi, chapitre 62 des statuts de 1913, stipule que cinq personnes ou plus peuvent se former en société à fonds limité, incorporée, à responsabilité limitée, pour acheter ou vendre du bétail, des produits agricoles ou des fournitures sur une base coopérative. Les membres provisoires de l'association projetée doivent signer en double un mémoire d'association qu'ils déposent entre les mains de l'enregistreur des sociétés d'agriculture. Ce sont là toutes les formalités requises.

Par "fournitures," on entend les bâtiments, matériaux pour clôtures, farines, fourrages, et autres articles qui peuvent être expédiés en charges de wagons et distribués par un entrepôt. Ce mot ne s'applique pas à un commerce de détail.

Soixante-quinze pour cent des actionnaires de la société doivent être des agriculteurs, et on ne permet aucun transfert d'actions qui réduirait le nombre des agriculteurs au-dessous de cette proportion. La règle de une voix par action prévaut, et aucun actionnaire ne peut voter par procuration. Les directeurs doivent répartir les profits nets de façon (a) à mettre 15 pour cent de côté pour constituer un fonds de réserve jusqu'à ce que ce fonds représente au moins 30 pour cent du capital versé; (b) à payer l'intérêt sur le capital versé, de 6 pour cent au maximum; (c) à diviser les profits restants entre les patrons de l'association, que ces patrons soient actionnaires ou non, en proportion du volume d'affaires effectué, à moins que les règlements ne stipulent que les dividendes dus à un non-actionnaire peuvent être retenus et inscrits à son crédit, au compte capital-actions, jusqu'à concurrence d'un montant égal à la valeur au pair d'une action. Il reçoit alors un certificat d'actions et peut ensuite recevoir sa part de dividendes comme les autres actionnaires. On impose une amende de $100 pour contraventions à certains règlements.

La Compagnie des Elévateurs Coopératifs de la Saskatchewan

Cette compagnie a été incorporée par la législature de la Saskatchewan en mars 1911. En vertu de la loi d'incorporation, la compagnie a le pouvoir de construire, d'acquérir, de maintenir, d'exploiter des élévateurs à grain dans la Saskatchewan, d'acheter et de vendre du grain, et en général de faire toutes choses se rapportant à la production, à l'emmagasinage et à la vente du grain.

Le montant du capital-actions de la compagnie n'est pas déterminé comme pour les compagnies ordinaires; il peut être changé de temps à autre par le gouvernement. C'est parce que le gouvernement prête à la compagnie un fort pourcentage de ses capitaux souscrits et peut ainsi retenir le contrôle des actions que la compagnie peut émettre. Le capital est divisé en parts de $50 chacune, qui ne peuvent être tenues que par les cultivateurs, et personne ne peut avoir plus de vingt parts. Quinze pour cent seulement de la valeur des parts sont payables au comptant, les 85 pour cent restant sont payables sur demande. La responsabilité d'un actionnaire est limitée au montant d'actions qu'il possède.

La compagnie doit établir des élévateurs locaux à différents endroits et chacun de ces élévateurs sera dirigé par un bureau spécial. La direction générale sera confiée à un bureau de neuf directeurs. Ce bureau a des pouvoirs très étendus car une organisation centrale de ce genre possède un grand avantage sur des organisations isolées quand il s'agit de la vente du grain, du choix des surintendants, de l'inspection des élévateurs et des registres, de l'achat de matériaux de construction, des dispositions financières, etc., etc.

Un nombre quelconque d'actionnaires peut demander aux directeurs de la compagnie d'acheter un de leurs élévateurs à leur point d'expédition ou en construire un nouveau. Dans ce cas, il doit être établi, à la satisfaction des directeurs, "que le montant de parts tenues par les patrons de l'élévateur en question doit être au moins égal à la valeur de l'élévateur proposé; que 15 pour cent du montant total de ces parts a été versé et que la superficie moyenne cultivée par lesdits actionnaires représente une proportion d'au moins 2,000 acres pour chaque 10,000 boisseaux de la capacité de l'élévateur demandé.' Ces dispositions ont pour but d'obtenir et de conserver l'appui d'un nombre suffisant de producteurs de grain pour assurer le succès d'un élévateur local, même si cet élévateur ne devait pas écouler d'autre grain que celui qui est cultivé par les actionnaires. Aucune garantie n'est exigée de l'actionnaire, il a toute liberté, de même que les autres cultivateurs, d'expédier son grain comme il lui plaît ou de le vendre à celui qui lui en offre le plus haut prix. Mais ses intérêts dans la compagnie le poussent inévitablement à lui confier ses affaires.

Chaque élévateur local a un bureau de direction composé de cinq actionaires, élus tous les ans. A toutes les réunions des patrons de l'élévateur local, "chaque actionnaire a une voix pour chaque part qu'il tient jusqu'au nombre de cinq." Les élévateurs locaux sont représentés par des délégués aux réunions générales de la compagnie.

Pour les fins d'organisation, la loi pourvoit à un emprunt du gouvernement d'un maximum de $6,000, remboursable en vingt versements annuels. Cet emprunt ne doit pas être remboursé par la compagnie. Dans le but d'aider la compagnie à acheter ou acquérir un élévateur local quelconque, le gouvernement lui prête une somme qui ne dépasse pas 85 pour cent du prix évalué de l'élévateur. La compagnie a des pouvoirs d'emprunt très étendus en donnant comme garantie la partie des actions non encore payée, ou le grain, meubles et immeubles, etc.

Le surplus des recettes de la compagnie, déduction faite des frais d'exploitation et de maintien de l'élévateur et des remboursements sur les emprunts du gouvernement, est distribué comme suit: sur les profits nets on peut payer aux actionnaires des dividendes qui ne dépassent pas 10 pour cent. Tout surplus dépassant ce montant, mais jusqu'au maximum de 50 pour cent, peut être, à la discrétion de la compagnie, payé (a) aux actionnaires proportionnellement au volume d'affaires; (b) aux patrons des élévateurs locaux sur la base du total des recettes desdits élévateurs; (c) aux actionnaires ou aux patrons des élévateurs locaux suivant l'un ou l'autre de ces deux systèmes.

—o—

POUR L'EXPEDITION SHACKLETON

Winnipeg, 29 — Cent chiens indiens sont arrivés aujourd'hui ici venant du nord du Lac Winnipeg; ces chiens seront expédiés en Angleterre; ils constitueront les attelages de traîneaux de Sir E. Shackleton dan sson voyage prochain au pôle sud.

PROTEGEONS-NOUS

Toutes les mesures d'hygiène que prennent les autorités pour protéger le public contre la consomption, si excellentes soient-elles, exigent la coopérations de tous et de chacun pour tenir en échec ce redoutable fléau. Un mal de gorge, un rhume négligés fournissent aux microbes de la tuberculose un terrain propice à leur envahissement de l'organisme qui, dès lors, se trouve menacé, en danger. Il faut donc guérir au plus vite ces affections de la gorge, des bronches et des poumons et recourir sans délai au Baume Rhumal, le Spécifique éprouvé, dont quelques doses auront raison du mal et préviendront de graves complications. En vente partout à 25c la bouteille.



LE CANADA FRANCAIS

Rimouski

Rimouski... L'actualité d'une effroyable catastrophe vient de projeter ce nom étrange sur l'écran cinématographique de la publicité mondiale. C'est au havre de Rimouski, situé sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, que les survivants du terrible naufrage de l' "Empress of Ireland" ont trouvé un refuge, des soins, une aide fraternelle.

J'ai entendu parler pour la première fois de Rimouski à Québec, lors du mémorable voyage de la mission Champlain au Canada. L'un des plus savants professeurs de l'université Laval voulut bien m'expliquer comment ce nom de Rimouski et aussi les noms de Kamouraska, de Maskinongé, de Yamachiche, de Michilimakinac, etc., sont les dernières traces des Peaux-Rouges qui jadis ont chassé le castor ou pêché l'esturgeon aux environs du lac Saint Pierre ou de l'île d'Orléans. Les Iroquois, scalpeurs de chevelures, les Outaouais tatoués, les Algonquins, coureurs de bois, et les Micmacs, pirates de rivières, ont à peu près disparu. Dès l'année 1737, on peut voir, par un rapport de l'intendant Hocquart, le peu qui reste à ce moment de ces populations sauvages: 300 Abénakis, 50 Mississagués, 150 Sauteux, 30 Têtes-de-Boule, 150 Folles-Avoines, 30 guerriers de la tribu des Renards.

L'historien des "Origines de la nation canadienne-française," M. Emile Salone, secrétaire de l'Alliance française, a retrouvé, aux archives du ministère des colonies, le nom de Rimouski sur un vieux registre de "Fois et hommages," datant de l'époque où le roi Louis XIV s'occupait d'activer la colonisation de la Nouvelle-France par l'établissement d'une sorte de féodalité rurale et patriarcale dont les cadres sont encore visibles chez les Canadiens d'aujourd'hui.

Le fief agricole et pastoral de Rimouski fut constitué par un acte de 1688, enregistré au répertoire des "Fois et hommages." Tout le pays d'alentour, sur les deux rives du St-Laurent, jusqu'à Québec fut colonisé par des gentilshommes français, contemporains de Racine et de Boileau. Le recensement de 1685, ordonné par M. Duchesneau, intendant de la Nouvelle-France, indique, par exemple, dans la seigneurie de M. Morel de la Durantaye, à l'embouchure de la rivière du Loup, une superficie de 380 arpents en culture peuplés par 269 habitants et 132 bêtes à cornes... Plus loin, les plantations de la rivière Ouelle appartenaient à M. de La Bouteillerie, capitaine de ce fameux régiment de Carignan, qui s'était signalé à Saint-Gothard en guerroyant contre les Turcs.

Un des meilleurs écrivains du Canada français, D. l'abbé Casgrain, dans son pittoresque tableau d' "Une paroisse canadienne," a esquissé un curieux portrait de ce seigneur, recevant les redevances de ses vassaux. Chaque année, en automne, pendant la saison claire et déjà froide qu'on appelle l'été de la Saint-Martin, M. de La Bouteillerie faisait faire la criée à la porte de l'église pour "avertir les censitaires de venir payer leurs cens et ventes". Les habitants arrivaient en carrioles ou en traîneaux, par les chemin déjà blancs de givre, poudrés à frimas par la neige fine et durcis par les premières gelées sous le beau soleil et dans la lumière limpide du ciel automnal.

C'est l'époque où les forêts du Canada se colorent des teintes les plus riches et des nuances les plus variées "rouges et sanglantes sur le feuillage des érables, — jaune pâle sur les trembles, les bouleaux, les noisetiers, — d'un vert dur et foncé sur les épinettes, — plus tendre sur les mélèzes et sur les aiguilles luisantes des sapins..."

Les habitants apportaient volontairement des volailles de leurs basses-cours, des fruits de leurs vergers, des raisins de leurs treilles, de pains de leurs dernières fournées ou le gibier de leurs chasses récentes. Le seigneur pouvait exiger le payement des droits en espèces sonnantes et trébuchantes. Mais le numéraire était rare dans la province de Québec. Et M. de la Bouteillerie, comme aussi ses voisins des Trois-Pistoles, de Port-Joly, de Bonsecours, de l'Ile Verte et du cap Tourmente, accepte paternellement ce qu'on lui apporte: couples de chapons ou de canards, sacs de blé, peaux d'ours, d'orignal, de castor ou de rat musqué, lièvres pris au collet, perdrix, outardes, pigeons sauvages. Le seigneur en son manoir, trône avec bonhomie sur un fauteuil, au fond de sa grand'salle et donne audience...

La journée s'achève habituellement par un bon repas où l'on sert principalement en matelote les excellentes anguilles du Saint-Laurent. Ensuite, on dansait des rondes, on chantait des chansons du vieux pays:

Dans ma main droite y a-t-un rosier
Qui fleurira au mois de mai.

Ces refrains de l'ancien temps, on les chante encore là-bas, pour égayer les longues veillées d'hiver ,ou afin de donner un nouveau charme à la renaissance des feuilles et des fleurs, pendant ses longues journées de l'été rapide.

Et qui sait? Ce sont peut-être ces chansons françaises d'autrefois, touchantes reliques d'une vie héroïque et naïve, qui bercent aujourd'hui le sommeil des pauvres enfants échappés du naufrage et recueillis pendant la nuit fatale, à travers les flots livides du grand fleuve, par les bateliers de Rimouski.

---o---

UN DIEPPOIS "PERE DU CANADA"

Extrait du "Journal de Rouen," 24 mai 1914:

On a annoncé que le Canada se disposait à célébrer le troisième centenaire de l'arrivée du premier colon français, Louis Hébert, en 1604.

Louis Hébert était, assure-t-on, d'origine dieppoise. Il avait d'abord suivi Champlain, puis fait partie de l'expédition de Poutraincourt en Acadie, et se fixa quelque temps dans notre colonie de Port-Royal, au fond du golfe de Fundy, aujourd'hui Annapolis.

L'amusant auteur de l'Histoire de la Nouvelle-France, explorateur lui-même, Lescarbot, y connut Louis Hébert. Il raconte que Poutraincourt fit cultiver là "un parc de terre pour y semer du blé et y planter la vigne à l'aide de notre apothicaire Louis Hébert, qui, outre l'expérience qu'il a en son art, prend grand plaisir du labourage de la terre."

Plus tard, Louis Hébert, avec sa femme et ses enfants, en 1617, sur les instances de Samuel de Champlain, s'installa à Québec, et fut le premier colon français qui s'appliqua à la culture du sol d'une façon permanente. Il fut, du reste, fort molesté par la Compagnie des Marchands, qui se livraient non seulement à la vente des pelleteries, mais prétendaient exercer des droits sur les terres de notre apothicaire-laboureur. Peu à peu, Louis Hébert agrandit cependant son domaine, qui prospéra et qui occupait toute une partie de la ville haute de Québec actuelle.

Un des premiers Récollets venus au Canada, le P. Segard, dans son Histoire du Canada, a décrit ainsi le domaine rural de Louis Hébert: Il y a un autre logis qui a été construit par Hébert, où sa femme et ses enfants nourrissent quantité de bestiaux qu'il y avait fait passer de France. Ils ont aussi un grand désert auquel ils font tous les ans quantité de blé d'Inde et des pois. J'y vis un jeune pommier apporté de Normandie et chargé de fort belles pommes...

Louis Hébert avait plusieurs enfants qu'il maria à Québec. En 1617, dit encore le Père Segard, sa fille Anne épousa un gars normand, Etienne Jonquest, mais elle mourut bientôt en couches. Une autres des filles de Louis Hébert épousa le 1er août 1629 un garçon charpentier, Guillaume Couillard, qui fut l'aïeul des innombrables colons au Canada qui portent ce nom.

Quand Champlain organisa la colonie, Louis Hébert fut nommé procureur du roi: il obtint même le premier fief noble qui fut créé au Canada, le fief de St-Joseph sur la rivière Saint-Charles et porta le titre de sieur de l'Espinay. Louis Hébert mourut d'une chute, le 25 janvier 1627, après avoir réuni ses enfants près de lui et les avoir bénis. "Il fut regretté des sauvages autant que des Français mêmes, dit le P. Segard, qui perdaient un père nourricier et un bon amy.' Il fut enterré dans le cimetière des Récollets de Québec, au pied de la grande croix. "Sa suite a été si nombreuse, ajoute-t-il, qu'il a produit nombre d'officiers de robe et d'épée, de marchands et d'ecclésiastiques."

Au Canada actuellement, Louis Hébert est considéré comme l'aïeul des milliers de Canadiens-français. On l'appelle "l'Abraham de la colonie, le père des vivants et des croyants."

C'est la société Saint-Jean-Baptiste, qui a pris l'initiative de fêter le troisième centenaire du premier colon normand à Québec de l'apothicaire dieppois. Espérons qu'on déposera sur sa tombe une branche de ce joli pommier normand qu'il introduisit dans la Nouvelle-France!...

C. D.

---o---

DANS NOS EGLISES PAROISSIALES

Heures des offices du dimanche

EGLISE DE LA PAROISSE ST-JOACHIM, Dixième rue: Messe basse à 6 hrs. 30, 8 hrs. et 9 hrs. Grand-messe avec sermon en français, à 10 hrs. Grand'messe, avec sermon en anglais, à 11 hrs. 15. Vêpres et bénédiction à 7 hrs 30 du soir.

Curé, R. P. Lemarchand, O.M.I. Vicaires: RR. PP. Louis, Hétu et Duchaussois, O.M.I.

EGLISE DE LA PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION, Avenue Kinistino: Messe basse à 8 hrs.; messe pour les enfants à 9 hrs. 15; grand'messe, sermon en français, 10 hrs. 45. Bénédiction, 7 hrs. 30 du soir.

Curé. Rév. M. Ethier; vicaire, Rév. M. J. A. Lapointe.

EGLISE ST-ANTOINE, Edmonton-Sud: Messe basse, 8 hrs. 30; grand'messe, sermon en français, 9 hrs. 30; grand'messe, sermon en anglais, 11 hrs. Bénédiction et sermon, 7 hrs. 30 du soir.

Curé, R. P. Tosquinet, O.M.I. Vicaire, R. P. Devic, O.M.I.

EGLISE ST-FRANÇOIS-XAVIER, Vingt-huitième rue, église paroissiale provisoire, chapelle du Collège des Jésuites.

MONASTERE DES RR. PP. FRANCISCAINS, North Edmonton. — R. P. Xavier. O.F.M., supérieur.

---o---

COURS DU MARCHE A EDMONTON

Prix des céréales, aux élévateurs

Blé No 1 Northern, 69c.
Blé No 2 Northern, 66c.
Blé No 3 Northern, 62c.
Blé No 4, 58c.
Blé No 5, 51c.
Orge No 3, 25 à 30c.
Orge No 4, 22c.
Avoine No 1, extra, 25c.
Avoine No 1, 22c.
Avoine No 2, 21c.

Prix des animaux

Porcs de choix, 150 à 250 livres, 7 1-2c.
Porcs, 100 à 150 livres, 7 1-4c.
Boeufs, au-dessus de 1100 livres 6 1-2 à 7c.
Boeufs gras, 1000 à 1100 livres, 5 à 6c.
Vaches grasses, 1000 livres et plus, 5 à 5 1-2c.
Vaches grasses, 900 livres et moins, 3 1-2 à 4c.
Veaux, 150 à 200 livres, 7 à 8c.
Veaux, 250 livres et plus, 5 1-2 à 6c.
Moutons, 5 1-2 à 6c..

Marché au détail

Quartier de boeuf, la livre, 10c à 13c.
Porc frais, la livre, 14 à 18c.
Oeufs frais ,la douz. 25c.
Beurre, la livre, 25 à 30c.
Poisson; la livre, 5 à 7c.
Oie, la livre, 20c.
Poulet, la livre, 27c.
Pommes de terre, le sac, $1.
Charbon, la tonne, $4.00.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," $1.00 par année.

NOUVELLES REGIONALES

CHAUVIN, ALTA

M. Léger Roy, maire de Chauvin, vient de partir pour un voyage en province de Québec; il sera de retour dans cinq semaines.

Avant son départ M. Roy a fait procéder à l'agrandissement de son magasin, qui peut rivaliser maintenant avec les établissements du genre les plus modernes.

M. A. Nadeau, de Saskatoon, était de passage à Chauvin la semaine dernière.

M. Edmond Brochu vient d'obtenir le contrat pour la construction de la maison d'école de l'arrondissement de St-Jean-Baptiste. Cet arrondissement scolaire est composé presqu'exclusivement de Canadiens-français et de Français.

ST-PAUL, ALTA

Le Conseil municipal vient de fermer le rôle d'évaluation de tous les terrains pour 1914. L'évaluation totale du terrain seulement de St-Paul s'élève à $1,300,000; le village est formé de 150 bâtisses évaluées à $225,000. Ces chiffres permettent de se rendre compte des progrès accomplis par notre localité, malgré la crise que nous traversons depuis plus d'un an. Le Conseil du village se propose de dépensr une somme de $6000 pour faire entreprendre des travaux d'amélioration locale; depuis le début de l'année $4,000 ont déjà été dépensés, cette dernière somme provenait des arrérages de taxes et d'un emprunt de $2700. Les dépenses totales de l'année atteindront donc $10,000. Nous demandons qu'on nous cite un village situé à 60 milles d'un chemin de fer qui dépensera cette année, en travaux d'amélioration, une somme analogue. Nous avons une population de 350 âmes comprise dans un territoire de 3 milles de long sur un demi mille de large.

L'emplacement de St-Paul est admirable pour la création d'une ville importante, nous ne craignons pas d'affirmer qu'il n'en est pas de supérieur dans toute la province; cet emplacement mesure environ 8 milles de long sur 1 mille et demi de large. St-Paul est le centre d'une vaste région agricole, extrêmement fertile, formée d'une couche de terre noire variant de 10 à 15 pouces d'épaisseur.

Le beau et grand lac Thérien offre un coup d'oeil superbe et fait l'admiration de tous nos visiteurs.

Notre célébration de la St-Jean-Baptiste a été remise au 15 juillet, par suite du mauvais état des chemins. Cette célébration sera une occasion admirable de visiter St-Paul, tous pourront alors se rendre compte que tout ce que nous disons de St-Paul et de ses avantages n'est que l'expression de la vérité.

Je me propose de dire plus longuement pourquoi St-Paul a progressé plus rapidement que les autres villages de l'Ouest pareillement éloignés du chemin de fer.

J'espère pouvoir ainsi intéresser vivement nos compatriotes de l'Est à la recherche d'une localité pleine d'avenir pour s'établir.

OUELLETTEVILLE, ALTA

Dimanche dernier, 14 juin, nous avons eu la visite ordinaire du R. P. G. Simonin, notre curé; à la grand'messe il nous a annoncé la bonne nouvelle que le Ministre de l'Instruction Publique d'Alberta allait reconnaître désormais les diplômes de la province de Québec pour les instituteurs en Alberta.

Enfin nous pourrons donc avoir un maître qui saura se faire comprendre par nos enfants... et les comprendre, ce qui ne sera pas moins important.

On dit que le maître actuellement engagé par l'inspecteur, est tout à fait supérieur, seulement parmi ses élèves il y en a un, — rien qu'un, Dieu merci, — qui ne sait ni lire ni écrire, et ce qu'il sait, il n'a pas dû l'apprendre au catéchisme, oh non! Or donc ledit élève, l'autre jour, eut maillé à partir avec ledit maître, et celui-ci put mâter l'autre, mais il ne put ni ne voulut arêter le chapelet d'aménités et de grossières injures qui lui étaient toutes destinées. Ce fut un grand scandale pour les autres élèves qui rapportèrent le fait au foyer dès le retour de l'école. Si M. l'instituteur avait compris seulement la moitié des compliments qu'on lui adressait, il aurait certainement pris des moyens plus énergiques encore pour endiguer ce torrent.

—Le R. P. Curé s'est arrangé une chambre sur la tere de M. A. Fréchette et désormais il pourra demeurer parmi nous plus longtemps et plus souvent; la chose lui sera facile et agréable si chacun veut bien y mettre un peu plus du sien.

—M. Edmond Brulé, de Grand Mère, après de longues hésitations s'est enfin décidé à venir résider parmi nous. Il a acheté trois "ready made farms", trois fermes toutes bâties par le C. P. R. et est retourné à Québec pour revenir en juillet avec toute sa famille.

On parle aussi d'une autre transaction qui nous amènerait une autre famille avant longtemps. Enfin, M. Félix Desjardins, après avoir prouvé son homestead au Nord de Red Deer est établi définitivement sur son ranch de Crowfoot Creek, amenant avec lui une charmante compagne qu'il a établie reine de son nouveau foyer. Bon exemple à suivre.

Si les avantages de Ouelletteville étaient mieux connus, ces exemples seraient suivis par beaucoup d'autres, car il y a encore de belles terres à acheter à proximité du marché et à des conditions très avantageuses.

—Il y a quatre ans, nous arrivait du Michigan une belle et vaillante famille de dix personnes. Le père avait devant lui que la modique somme de $500 et la bonne volonté de tous. Aujourd'hui, après quatre ans, son avoir se chiffre à au delà de $8,000 et de la joie pour tous. Personne dans cette maison ne parle de retourner vivre entre les murs d'une manufacture ou sous les galeries d'un mine.

Autre bon exemple à suivre.

ST-EDOUARD, ALTA

La pluie que nous avons eue a fait un bien considérable aux récoltes. La moisson s'annonce comme devant être la plus abondante depuis plusieurs années.

—M. W. Perreault doit partir dans quelques jours pour un voyage aux sources de Banff, dans l'intérêt de sa santé.

—M. R. Boutin est parti avec M. Montambault pour aller faire de l'arpentage dans le Nord de l'Alberta. L'expédition durera à peu près huit mois.

—Le R. P. Leclinche est allé à Edmonton où il prend part à la retraite annuelle des Pères Oblats. Notre dévoué pasteur sera de retour à St-Edouard pour dimanche le 28 juin.

—M. Chs. Plante, Mlle Corinne Plante et Mme Odilon Paquin vont passer la vacance à Beaumont, chez des parents.

—M. Jos. Bélanger a fermé une société avec M. Emile Landry, et ils ont commencé à tenir une écurie de louage à St-Paul, où ils font déjà des affaires considérables.

—M. l'inspecteur R. Parker a fait la viste officielle de l'école qui est suivie actuellement par vingt élèves. Les vacances d'été commencent le 30 juin pour se terminer en septembre.

—Il est question de construire une église. La population ayant beaucoup augmentée, le local actuel est devenu trop petit. La difficulté est dans le choix du site; les limites de la paroisse n'ont pas encore été définies. Aussitôt que ceci sera fait, l'emplacement sera choisi au centre, ce qui, espérons-le, donnera satisfaction à tous les intéressés. St-Edouard doit avoir à coeur de suivre les autres paroisses dans la voie du progrès; pour cela il faut de l'entente. L'union fait la force.

Abonnez-vous au "Courrier de l'Ouest," $1.00 par année.

CHRONIQUE LOCALE

M. Camille David, de Camrose, Alta, est de passage à Edmonton cette semaine.

M. Adrien St-Laurent, ingénieur-civil d'Ottawa, est passé à Edmonton la semaine dernière en route pour Rocky Mountain House. M. A. St-Laurent doit effectuer durant l'été plusieurs relevés hydrographiques importants.

M. S. J. Desprès est parti la semaine dernière pour Smith Landing.

Mme Ed. Lambert est partie samedi dernier pour un voyage à Fort George, B.C.

M. Alfred Côté est arrivé récemment d'un voyage de prospection dans les Montagnes Rocheuses. M. Côté a raporté des échantillons superbes de graphite et de marbre rose.

M. et Mme Geo. Chevigny, de Plamondonville, sont partis pour un voyage de quelques semaines aux Etats-Unis.

M. et Mme Louis Derval sont de retour de Spokane où ils ont fait un séjour de six mois.

Mlle Royal, fille de M. et Mme J. Royal, d'Edmonton, et Mlle Prince, fille de Mme A. Prince, également de notre ville, sont revenues samedi dernier du couvent de Nicolet, Québec, où elles ont terminé leurs études.

M. J. A. Prince, de Battleford, Sask., est de passage à Edmonton cette semaine.

Le Dr et Mme Desrosiers, de Saskatoon, sont en visite à Edmonton pour quelques jours.

Mme J. M. Dechène, accompagnée de son fils Ambroise et de Mlle Blanche Gartépy, doit partir prochainement pour Banff.

Mme Sambet, professeur de français à Edmonton est partie lundi dernier pour la France où elle séjournera pendant quelques semaines.

Mme Sambet sera de retour au début de septembre pour la réouverture de ses cours.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce publiée par M. C. Lyons, 277 Jasper Est. A chaque acheteur d'un complet, mentionnant notre journal, M. Lyons donnera un chapeau ou remettra un dollar. Ne manquez donc pas de mentionner que vous avez vu l'annonce de M. Lyons dans "Le Courrier de l'Ouest."

Nous avons reçu à nos bureaux cette semaine la visite du docteur Henri Lasnier, chirurgien de Montréal.

Le Dr Lasnier est actuellement en voyage d'étude dans l'Ouest où il désire se fixer pour pratiquer la profession médicale. Le Dr H. Lasnier est directeur de l'Institut de Physio-Thérapie de Montréal, ancien professeur de culture physique à l'Université Laval, et rédacteur de la revue "Les Rayons X et l'Electricité médicale."

Notre ville a particulièrement plu au Dr Lasnier et nous croyons qu'il se décidera très probablement à s'y établir d'une façon permanente.

M. J. A. McNeil, le populaire marchand de tabacs de notre ville, informe sa nombreuse clientèle que l'on trouvera en tout temps à son magasin, 243 avenue Jasper Ouest, ou au comptoir des cigares de l'hôtel Selkirk, un choix important de cigares, cigarettes ou tabacs des meilleures marques. Tous nos compatriotes sont invités à accorder leur clientèle à M. J. A. McNeil, qui n'épargnera aucune peine pour leur donner satisfaction absolue. Journaux et livres français.

M. et Mme Hector Landry font part de la naissance d'une fillette.

M. J. Le Cerf, de notre ville, 714, 8ème rue, vient d'être nommé agent général pour tout le Canada de la Cie des Bonnes Boissons Economiques, de Paris, dont les produits, quoique récemment inventés, sont déjà répandus dans le monde entier et reconnus les meilleurs pour leur bon goût et leur bon marché, et comme hygiéniques et rafraîchissants. Voir aux annonces.

Mme A. E. Drolet est partie récemment pour un voyage de quelques semaines en province de Québec, où elle va rendre visite à des parents.

Le capitaine Rheault, de la R. N. W. M. P., est parti mardi dernier pour le Fort Smith.

L'hon. juge Noël est parti pour Québec, la semaine dernière.

Au nombre de nos visiteurs de la semaine signalons particulièrement:

Le Dr Jos. Olivier, d'Athabasca Landing;

M. Arthur Levasseur, de Bon Accord;

M. Léger Langevin, de Morinville;

M. F. E. Harvey, de Claresholm, etc.

Nous apprenons avec plaisir que M. Armand Chénier, étudiant en droit à Ogswood Hall, Toronto, vient de passer avec succès ses examens de deuxième année. Nos félicitations.

M. L. Trudel, autrefois d'Edmonton, et résidant actuellement au Lac LaBiche, est de passage parmi nous cette semaine, renouant connaisance avec ses nombreux amis de la capitale. M. Trudel est un enthousiaste de la région du Lac LaBiche, qui selon lui surpasse en beauté et en fertilité tout ce qu'il a vu jusqu'à ce jour tant au Canada qu'aux Etats-Unis. M. L. Trudel nous apprend qu'auprès du poste de la Baie d'Hudson, les maisons s'élèvent avec rapidité, le bruit des scies et des marteaux est incessant. L'église catholique du Lac LaBiche est en voie de construction et l'on projette l'établissement prochain d'un hôpital et d'un couvent; aucun jour ne se passe sans qu'arrivent de nouveaux colons; tous les homesteads sont pris et habités à plusieurs milles à la ronde. Plusieurs centaines d'hommes et un demi millier de chevaux travaillent actuellement à la construction de la voie ferrée Alberta & Great Waterways. Les récentes pluies ont malheureusement eu pour effet de rendre les chemins impassables entre le Lac LaBiche et Grandin.

M. Trudel doit repartir cette semaine pour le Nord.

M. Désiré Rivest, propriétaire du salon de barbier de l'hôtel Queen, avenue Jasper Est, informe ses nombreux amis et tous nos compatriotes en général, que ce salon, récemment ouvert, est pourvu de toutes les améliorations sanitaires et de luxe. M. Rivest sollicite l'encouragement de tous les Canadiens-français. Satisfaction garantie à tous. Nous recommandons vivement l'établissement de M. Rivest.

La semaine dernière, M. C. Falardeau, employé à l'hôtel Northern, épousait Mlle Eveline Nault. Nos meilleurs souhaits de bonheur.

M. Samuel Soucy vient de prendre possession de sa magnifique résidence au coin de la 145ème rue et de la 102ème avenue.

M. Octave Derome, un de nos concitoyens les plus connus, est parti la semaine dernière pour l'Europe.

M. Derome va prendre part au Congrès Eucharistique de Lourdes, en qualité de délégué de la Ligue du Sacré-Coeur, de la paroisse de l'Immaculée Conception.

M. A. Trudeau vient de se rendre acquéreur de l'écurie de louage Jasper, tenue anciennement par M. J. E. Mercier.

PERSONNE d'un certain âge demande place pour tenir maison de deux personnes. S'adresser à Mlle L. G., 787 rue St-Hubert, Montréal.

Le R. P. Simonin, de Ouelletteville, Alta, est de passage à Edmonton cette semaine.

Le R. P. L. Balter, rédacteur du journal cri de Sacred Heart, Alta, est également de passage parmi nous.

S. A. R. LE DUC DE CONNAUGHT VIENDRA A EDMONTON

S. A. R. le duc de Connaught viendra à Edmonton cet été, durant le mois d'août. Le Gouverneur-Général sera accompagné de la Duchesse et de la Princesse Patricia.

Durant le voyage prochain de Leurs Altesses à Terreneuve, Sir Louis Davies sera assermenté comme gouverneur-général intérimaire.

LE "DOMINION DAY" A EDMONTON

La fête nationale canadienne a été favorisée par une température idéale à Edmonton et dans toute la région, aussi des milliers de personnes en ont-elles profité pour aller passer quelques heures de repos au bord de nos beaux lacs.

Les excursionnistes étaient particulièrement nombreux au lac Wabamun qui gagne chaque été de plus nombreux admirateurs.

Les imprimeurs avaient organisé leur pique-nique annuel qui eût lieu avec beaucoup de succès à Leduc.

Le centre de l'animation la plus vive était sans conteste à Edmonton sud où un programme de jeux athlétiques avait attiré plusieurs milliers de personnes.

La grande attraction était une partie de baseball entre les clubs d'Edmonton et de Moose Jaw, ce dernier club gagnant la victoire avec un score de 4 à 2.

Une partie de crosse fut gagnée par l'équipe d'Edmonton sud jouant contre celle d'Edmonton nord, le nombre de points étant de 9 à 5.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

La fête champêtre qui a eu lieu lundi dernier dans les jardins de l'église, avait attiré une foule nombreuse; durant l'après-midi les enfants vinrent en grand nombre se divertir, le soir les grandes personnes firent preuve de non moins d'entrain et de gaîté.

Les recettes ont dépassé toutes les espérances.

Cette belle fête champêtre avait été organisée sous les auspices de la Ligue du Sacré-Coeur. Des remerciements et des félicitations chaleureuses sont dus à tous ceux qui ont collaboré au succès de la journée.

* * *

On nous prie d'annoncer que le tirage de la loterie aura lieu dimanche prochain, à 8 h. du soir dans les jardins de l'église. L'entrée sera gratuite et l'orchestre Pépin prêtera son talentueux concours. Tous sont invités à passer une agréable soirée.

M. JOS. AINEY A EDMONTON

M. Jos. Ainey contrôleur de la ville de Montréal, était de passage à Edmonton la semaine dernière.

Le distingué Montréalais qui a bien voulu nous rendre visite à nos bureaux accomplit actuellement un long voyage d'étude de l'Ouest en compagnie de quelques échevins de Montréal. M. Ainey s'est montré fort surpris de l'activité qui règne dans notre ville et il nous fait part de sa joie de constater la situation enviable qu'ont su se créer la plupart des Canadiens-français établis à Edmonton. M. Jos. Ainey a été très favorablement impressionné par nos prairies de l'Ouest et par la beauté du site de la capitale de l'Alberta, et il nous prédit un brillant avenir.

Avant son départ pour le Pacifique le contrôleur montréalais fut l'hôte d'honneur d'un banquet intime auquel assistèrent les Canadiens-français les plus en vue d'Edmonton.

125 ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS A EDMONTON

D'après les chiffres communiqués par le commissaire Harrison, d'Edmonton, il y a actuellement dans notre ville 125 établissements industriels. Ces établissements se répartissent comme suit:

Eaux gazeuses, 3; fabriques de caisses, 2; fabriques de cuivre, 1; brasseries, 2; briqueteries 6; manufactures de cigares, 4; manufactures de vêtements, 26; manufactures de moêlons, etc. 2; confiseries 2; boulangeries, 6; crémeries, 3; fonderies et métallurgies, 6; gravier, 1; manufactures de harnais, 2; glace, 2; bijouteries, 6; matelas, 3; minoteries, 4; verrerie, 1; usines de conserves, 4; graveurs, 2; ornements de plâtre, 1; imprimeries, 15; portes et fenêtres, 10; chaussures, 1; scieries, 3; ferblanterie, 4; tailleurs de pierre, 3; pavage, 1; bateaux, etc., etc., 4; fourreurs, 1; cartes, 2; lunettes, 1; automobiles, 2; ébéniste, 1; cartonnage, 1; clôtures métalliques, 1.

CAUSERIE LITTERAIRE

Suite de la page 4.

jusqu'à la conquête. Les besoins d'une civilisation nouvelle créaient entre temps des mots nouveaux, mais au témoignage d'un critique, ces termes "canadiens" valent bien les dialectaux que l'on entend en France.

Livre infiniment précieux que celui des "Anciens Canadiens," où se trouve consignée la langue pittoresques de nos pères! Ce ne sont pas seulement les lèvres et le verbe des aïeux qui se raniment dans ses pages, mais toutes les choses du passé, ainsi que l'écrit M. Ab der Halden, "vieilles traditions, vieux souvenirs, tout cet ancien Canada qui vivait dans les campagnes, mais que les villes effarouchaient": la vie au manoir seigneurial, chez l' "habitant," chez le coureur de bois; les fêtes populaires du "mai"; aux gargantuesques ripailles de la Saint-Jean, aux "feux" joyeux; les fêtes intimes de la famille, pleines de gaiété franche et de chansons. Et quelle saveur dans le détail, ajoute avec enthousiasme le même écrivain, quelle résurrection!

C'est sur cette parole que nous voulons finir, en souhaitant à notre littérature de nombreuses oeuvres, analogues à celle d'Aubert de Gaspé, qui illustreront la langue française au Canada et conserveront à notre peuple le souvenir de ses meilleures traditions.

Fortunat CHARRON, Ptre.

ON DEMANDE une institutrice ou un instituteur pouvant enseigner l'anglais et le français pour l'école de Beaumont, Alta. Pour tous renseignements, s'adresser au secrétaire, M. J. A. Rivard, Beaumont, Alta.